



Demande de sélection pour les équipes suisses de Mounted Games et/ou de représentation internationale 2027



Informations cavalier/ère :

Nom : Prénom :
Année de naissance et catégorie en 2027 :
Mobile : Mail :
Club : Coach référent :
Canton de résidence : Mobile :

Représentant légal :

Nom : Prénom :
Mail : Mobile :

Informations Poney(s) :

Nom : Année de naissance :
UEN:
Taille :
Propriétaire (si différent du cavalier/ère) :
Mobile :

Nom : Année de naissance :
UEN:
Taille :
Propriétaire (si différent du cavalier/ère) :
Mobile :

Pour les poneys qui ne vous appartiennent pas, veuillez vous renseigner au préalable auprès du propriétaire concernant leur disponibilité et leur tarif.

La MGAS n'intervient pas dans la relation contractuelle entre le loueur et le cavalier et ne peut être tenue responsable des conditions de location ni des éventuels litiges qui en découleraient.

Restrictions existantes :
.....

Lors d'une sélection pour l'équipe ETC ou WTC, le propriétaire doit signer une déclaration de consentement.

Je postule afin d'être sélectionné(e) et de participer aux:

- ☐ **WTC** (U18/Open, coaches par Colin) du 10 au 17 juillet 2027 à La Bonde (F)
- ☐ **ETC** (U12/U15/U18/Open, coachés par Colin) du 2 au 8 août 2027, Malmö (Suède)
- ☐ Je suis prêt/e à participer aux deux
- ☐ Je ne peux participer qu'à une des deux compétitions

Les cavaliers/-ères souhaitant participer au WPC puis à l'ETC ne seront pas pris en compte pour l'équipe.

De manière générale, pour toutes les années : une participation au WIC et au WPC juste avant un événement par équipe n'est pas dans l'intérêt de l'équipe, pour des raisons de fatigue et de risque de blessure. Cet aspect sera pris en compte lors de la sélection, au regard des priorités, pour prendre une décision.

Les candidats pour les ETC et WTC sont priés de porter une brassière (couleur égale) lors de la manche au Chalet-à-Gobet.

Je souhaite obtenir l'autorisation de « concourir sous les couleurs de la Suisse» pour le/les concours suivants :

- ☐ **WPC** (U12/U15/U18/Open) du 26 juillet au 1er août 2027, à Stadl Paura (A)
- ☐ **EIC** (U12/U15/U18/Open) du 2 au 8 août 2027, à Malmö, Suède
- ☐ **WIC** (U12/U15/U18/Open) du 11 au 16 août 2027, David Broomes Chepstown

Priorité (pour toutes les compétitions cochées)

1. _____ 2. _____ 3. _____ 4. _____ 5. _____

Toutes les dates sont sans garantie !

Règles du jeu :

- Les cavaliers/-ères courant sous les couleurs suisses sont tenus/-es de respecter le code éthique de Swiss Equestrian et de Swiss Olympic. Ils/elles ont un devoir de représentation et d'exemplarité vis-à-vis de l'ensemble des acteurs de l'équitation en Suisse et à l'étranger.
- Chaque cavalier/chaque cavalière est responsable de son comportement et de ses propos en public.
- Les cavaliers voulant représenter la Suisse, soit en équipe soit en paires/indiv. doivent participer à au moins 3 manches de championnat CH durant la saison 2027.
- Les cavaliers et cavalières souhaitant représenter la Suisse en couple ou en individuel doivent obtenir l'autorisation de l'entraîneur national.
- L'autorisation est valable pour le couple cavalier/poney déclaré. Tout changement de poney doit impérativement être discuté avec l'entraîneur national et la responsable de l'équipe.
- Tenue conforme au règlement sur l'habillement de la MGAS (à compléter)

Obligation de participation

- En acceptant sa sélection, la cavalière ou le cavalier s'engage à participer à au moins cinq journées d'entraînement (dans la saison de sélection 2027) avec le poney désigné dans le contrat de sélection.
- Pour les individuels et paires ne faisant pas partie de l'équipe nationale, deux jours d'entraînement (dans la saison de sélection 2027) constituent le minimum absolu. Une autorisation de pouvoir concourir sous les couleurs suisses n'est pas pour autant garantie.
- Cet engagement est valable à condition que la cavalière ou le cavalier ainsi que le poney soient en bonne santé et aptes à participer, et qu'il n'existe aucun obstacle objectif.
- Les cavaliers et cavalières doivent informer sans délai la responsable du cadre du motif de leur empêchement et, sur demande, fournir les justificatifs correspondants (certificat médical ou vétérinaire).

Un retrait du cadre ou la renonciation n'est autorisé que pour des motifs valables.

- Maladie ou blessure du cavalier/de la cavalière
- Maladie, blessure ou inaptitude du poney confirmée par un vétérinaire
- Un cas de force majeure ou tout autre événement exceptionnel et imprévisible rendant objectivement impossible la participation.

Inscriptions et désinscriptions aux entraînements

Un sondage sera lancé via Nuudel dans le groupe WhatsApp dédié à l'entraînement. À partir de deux semaines avant l'entraînement, les personnes inscrites et les « éventuellement inscrits » devront s'acquitter de la totalité des frais. Les participants désinscrits sur présentation d'un certificat médical/vétérinaire ne paieront que 50 % des frais.

Les personnes qui ne sont pas certaines de pouvoir accepter ces conditions ne doivent pas postuler à la sélection. Seuls les cavaliers et cavalières faisant partie du cadre seront pris/-es en compte pour la procédure de sélection en vue du WTC et de l'ETC.

CE DOSSIER DOIT ÊTRE RENVOYE AU PLUS TARD LE

11 septembre 2026 à l'adresse suivante :

fraenzi.mg@outlook.com ET jess.augusto@yahoo.com

À joindre au dossier : (seulement lors d'une première postulation)

- Une photo d'identité du cavalier,
- Une photo du couple (cavalier à poney)

Lieu et date :

Signature cavalier/ère :

Signature du représentant légal :